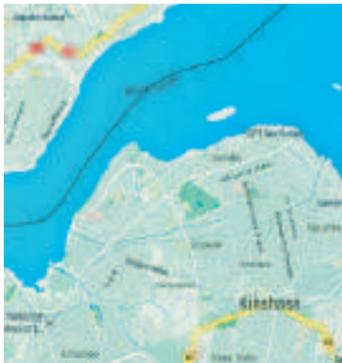


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3894 - JEUDI 17 DECEMBRE 2020

COVID-19

Instauration du couvre-feu dès ce vendredi

Dans le souci de contenir la deuxième vague de la covid-19 qui est plus grave que la première, un train des mesures vient d'être pris au cours de la réunion du comité multisectoriel de la riposte contre cette pandémie présidée, le mardi 15

décembre, par le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo au Palais de la nation. Ces mesures concernent notamment l'instauration du couvre-feu de 21 heures à 5 heures du matin, l'application stricte des gestes barrières

notamment le port correct et obligatoire des masques, le respect de la distanciation physique, le lavage régulier des mains et la prise de température.

Page 3



Le port du masque désormais obligatoire à Kinshasa

INVESTISSEMENTS

Ouverture du premier salon international de tourisme



Le Président de la République a procédé ce mardi 15 décembre, au Musée national, à l'ouverture du Premier salon international du tourisme organisé par le Ministère en charge du secteur. Placé sous le thème « L'investissement et la promotion du tourisme en RDC », ce forum se présente comme un cadre d'échange, de réflexion, de partage d'ex-

periences et de promotion des activités du tourisme en République démocratique du Congo. Dans son mot de circonstance, Félix-Antoine Tshisekedi a exhorté les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes pendant les deux jours des travaux afin de contribuer à la création des conditions propices au développement du secteur touristique en RDC. **Page 2**

PRÉSIDENTICE DU SÉNAT

Alexis Thambwe Mwamba prêt à rendre le tablier

Après la défenestration du bureau de la chambre basse du Parlement présidé par Jeanine Mabunda à la faveur d'une pétition initiée à son encontre laquelle a recueilli l'avis favorable les députés nationaux, c'est au tour des sénateurs de se mettre au pas. Une pétition lancée contre le bureau de la Chambre haute aurait déjà recueilli plus de soixante-dix signatures sur les cent et neuf sénateurs. Dans son discours, le 15 décembre, à la clôture de la session ordinaire de septembre, Alexis Thambwe Mwamba s'est dit disposé à quitter le perchoir de la Chambre haute dès la réception de la pétition contre lui et son bureau. **Page 3**



Alexis Thambwe Mwamba.

ISTM/KANANGA

Le comité de gestion milite pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement

Lors de son discours à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année académique 2020-2021, le 15 décembre à Kananga, le Pr Mukunda Basua a fait savoir que le Comité de gestion qu'il dirige entend mener de grandes actions pour relever le niveau des enseignements dans cette institution supérieure d'enseignement médical.

Pour concrétiser de nouvelles perspectives et de nouveaux projets, a-t-il indiqué, le passé de l'ISTM/Kananga devrait être soumis à un diagnostic rigoureux pour élaborer un plan stratégique efficace pouvant lui permettre d'améliorer le cadre de travail pour un enseignement de qualité. **Page 2**



Les bureaux des sections Istm kananga/DR

MUSÉE NATIONAL

Félix Tshisekedi inaugure le premier salon international du tourisme

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a procédé le mardi 15 décembre, au Musée national, à l'inauguration du premier salon international du tourisme organisé par le ministère chargé du secteur. Placé sur le thème « L'investissement et la promotion du tourisme en RDC », ce forum se présente comme un cadre d'échange, de réflexion, de partage d'expériences et de promotion des activités du tourisme en RDC.

C'est non sans raison que, dans son mot de circonstance, le chef de l'Etat a exhorté les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes pendant les deux jours des travaux afin de contribuer à la création des conditions propices au développement du secteur touristique en République démocratique du Congo (RDC). Conscient de ce que représente le tourisme dans la vie d'une nation en tant qu'un puissant générateur des recettes et d'emplois, le chef de l'Etat a cependant relevé une disparité par rapport aux résultats et performances récoltées sous d'autres cieux dans l'exploitation du secteur, lesquels malheureusement restent très faibles en RDC. Et pourtant, a-t-il indiqué, « il est clairement établi que le tourisme en RDC possède un énorme potentiel de transformation, de création d'emplois et de croissance lucrative ».

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, une instruction avait été donnée en son temps au gouvernement d'en faire un pilier de la croissance économique en vue d'en tirer pleinement avantage. « Il sied de tout mettre en œuvre pour que le tourisme puisse contribuer à l'émergence du Congo », a souligné le chef de l'Etat qui, par ailleurs, a suggéré aux participants d'aborder, dans leurs réflexions, des questions relatives aux enjeux sécuritaires, à la disponibilité des infrastructures touristiques, à la qualité du personnel et unités

touristiques, à la diversification de l'offre touristique, aux investissements ainsi qu'à l'impact de la covid-19 sur le tourisme. « L'heure est venue pour les autorités publiques, le secteur privé et la société civile d'apporter des réponses appropriées en vue de relever le défi du redécoupage du tourisme en RDC », a martelé Félix-Antoine Tshisekedi. Il a, par ailleurs, plaidé pour que le secteur touristique puisse recevoir une impulsion au plus haut niveau par la mise en œuvre des projets structurants permettant de positionner la RDC comme un hub touristique mondial. D'où l'urgence de la mise en œuvre, par le ministère de tutelle, de son Plan directeur national intégré du tourisme et de sa politique nationale du tourisme récemment finalisée.

Auparavant, le ministre du Tourisme a esquissé la diversité culturelle, faunique et florale dont regorge la RDC qu'il a considérée comme un « havre touristique hors concurrence ». La RDC, a-t-il déclaré, vise à devenir l'un des dix meilleures destinations touristiques en Afrique d'ici 2030 et à positionner le tourisme comme un des secteurs de croissance et de diversification de l'économie nationale. La visite des stands par le chef de l'Etat qu'accompagnaient quelques officiels présents a clôturé cette cérémonie chargée de signification.

Alain Diasso

ISTM/KANANGA

Le comité de gestion milite pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement

Lors de son discours à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année académique 2020-2021 le 15 décembre à Kananga, le Pr Mukunda Basua Babintu a fait savoir que le comité de gestion qu'il dirige entend mener de grandes actions pour relever le niveau des enseignements dans cette institution supérieure d'enseignement médical.

Le Pr Mukunda Basua Babintu a cité parmi les actions l'envoi d'un grand nombre des enseignants aux études de 3e cycle ; le renouvellement des équipements du laboratoire, de l'informatique, de la salle technique et de la bibliothèque ; la construction d'un bâtiment en étage devant abriter les services administratifs ; l'amélioration de la qualité des enseignements et l'implication de la division provinciale de la santé dans les programmes de formation et de recyclage de cadres.

Pour lui, la nouvelle année qui commence doit être caractérisée par de nouvelles perspectives et de nouveaux projets. Pour les concrétiser, a-t-il indiqué, nous devons soumettre notre passé à un diagnostic rigoureux pour élaborer un plan stratégique efficace qui puisse nous permettre d'améliorer le cadre de travail pour un enseignement de qualité.

Le Pr Mukunda a précisé que son mandat à la tête de l'ISTM - Kananga est un défi à relever vis-à-vis de l'Etat et de la population du Kasai central. Pour ce faire, le comité de gestion s'est assigné trois missions principales, à savoir l'enseignement, la recherche et le service à la population. Pour ce qui est de l'enseignement, le comité de gestion poursuit



Le Pr Mukunda Basua Babintu, DG de l'ISTM Kananga

ses intentions d'améliorer la qualité de l'enseignement. « Il doit continuer à veiller, pour cela, sur la conformité des normes établies par le ministère de tutelle par rapport aux programmes de cours. La lutte contre les antivaleurs est son cheval de bataille », a-t-il déclaré.

Quant à la recherche, le comité de gestion entend poursuivre ses démarches pour obtenir la création d'une revue scientifique. « Il envisage la réfection et l'équipement progressif de la bibliothèque, le site Internet a été créé et lancé pour la visibilité de l'ISTM

- Kananga à travers le monde », a fait savoir le Pr Mukunda tout en soulignant que pour ce qui est du service de la population, le comité de gestion est déjà dans le processus d'ouvrir dans les prochains jours un centre médical qui devra couvrir les besoins de santé du personnel de l'ISTM - Kananga et de la population de la ville de Kananga. A l'en croire, un terrain a été acheté pour cette fin et les matériels de construction sont déjà en place.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Alexis Thambwe Mwamba prêt à rendre le tablier

Après la défenestration du bureau de la chambre basse du Parlement présidé par Jeanine Mabunda à la faveur d'une pétition initiée à son encontre, laquelle pétition a recueilli l'avis favorable les députés nationaux, c'est au tour des sénateurs de se mettre au pas.



Alexis Thambwe Mwamba

Une pétition lancée contre le président de la chambre haute, Alexis Thambwe Mwamba, poursuit son cours normal. Au stade actuel, à en croire des indiscretions, elle aurait déjà recueilli plus de soixante-dix signatures sur les cent neuf sénateurs. Alexis Thambwe Mwamba qui ne paraît pas être ébranlé par cette pétition qu'il savait inévitable après le coup réussi à

l'Assemblée nationale, s'est dit disposé à quitter le perchoir de la chambre haute dès la récep-

tion de la pétition contre lui et son bureau. Il l'a déclaré, le 15 décembre, dans son discours de

clôture de la session ordinaire de septembre.

Bien qu'il se soit empêché de mettre une emphase sur la crise politique actuelle marquée par la rupture de la coalition FCC-Cach, le président du Sénat a tout de même exprimé son embarras face à l'avenir politique immédiat du pays qui semble ne pas lui donner des signaux rassurants. Il a, de ce fait, indexé certains acteurs politiques qui se livreraient, d'après lui, à un jeu dangereux détournant l'attention des vraies attentes du peuple sur l'amélioration de son quotidien. Ces attentes des Congolais touchent aussi bien la faible mobilisation des recettes publiques que l'insécurité chronique qui déstabilise les structures sociales et économiques dans la partie est du pays, privant ainsi le peuple congolais de la paix. Et d'ajouter que le peuple congolais se demande :

« Que va apporter cette gesticulation politique sur l'amélioration de son quotidien et que présage cette crise sur l'avenir du Congo ? »

« Que va apporter cette gesticulation politique sur l'amélioration de son quotidien et que présage cette crise sur l'avenir du Congo ? ». Rien, a indiqué le speaker de la chambre haute « ne nous permet de lui réserver un tel traitement ». Poursuivant sur la même lancée, il dégage : « Il est possible qu'effectivement quelques problèmes nous éloignent les uns des autres ou carrément nous opposent. Dans une démocratie, toutes les questions trouvent leurs réponses dans la Constitution et les lois de la République ».

A tout prendre, c'est un Alexis Thambwe Mwamba visiblement affecté par les derniers développements de l'actualité politique du pays qui s'est livré devant ses pairs arborant un profil bas tranchant avec la suffisance qu'on lui a toujours attribuée. « L'impression d'être devant des questions insolubles procède simplement de la mauvaise compréhension et définition du problème. Malheureusement, les effets de cette incertitude politique dans laquelle le pays gît sont graves et se manifestent sur différents plans de la vie nationale », a-t-il décrié.

Alain Diasso

COVID-19

Instauration du couvre-feu le 18 décembre

Dans le souci de contenir la deuxième vague de la covid-19 qui est plus grave que la première, un train des mesures vient d'être prise au cours de la réunion du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie présidée le 15 décembre par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, au Palais de la nation.

Les mesures sont l'instauration du couvre-feu de 21 heures à 5 heures du matin, l'application stricte des gestes barrières, notamment le port correct et obligatoire des masques, le respect de la distanciation physique, le lavage régulier des mains et la prise de température. Lors du couvre-feu, seule la circulation des personnes munies de l'autorisation spéciale de l'autorité provinciale, à l'exception des personnes se trouvant dans la situation d'urgence sanitaire, sera permise.

Il a été aussi décidé l'interdiction des marches publiques, des productions artistiques et des kermesses, ainsi que des cérémonies festives et des réunions de plus de dix personnes. A cela, il faut ajouter la poursuite des compétitions sportives à huis-clos, le transport des dépouilles mortelles directement au lieu d'inhumation, sans aucune autre cérémonie. Quant aux églises et débits de



Le port du masque est obligatoire

boissons, ils doivent fonctionner avant le couvre-feu.

Le respect strict des gestes barrières dans tous les lieux publics et dans les transports publics et privés, notamment dans les véhicules, les trains, les avions et les motos, fait

aussi partie de ces mesures. Concernant les cours au niveau de l'Enseignement supérieur et universitaire, il a été dit qu'ils reprendront à une date ultérieure, tandis que les vacances scolaires débuteront anticipativement à partir du

vendredi, 18 décembre 2020. Pour ce qui est du test Covid-19, il reste obligatoire pour toutes personnes voyageant en interne et à l'international (à l'entrée comme à la sortie). L'application de ces mesures se fera sous le strict contrôle

de la police. Au cours de cette réunion, le chef de l'Etat a appelé les Congolaises et Congolais à une vigilance tous azimuts vis-à-vis de la montée des cas qui se confirme comme deuxième vague.

Pour rappel, depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de quatorze mille neuf cent quarante-deux dont quatorze mille neuf cent quarante et un cas confirmés et un cas probable. Au total, il y a eu trois cent soixante-quatre et douze mille huit cent cinquante-neuf personnes guéries. Sur toute l'étendue du territoire national, trois cent quarante-cinq cas ont été confirmés le 15 décembre et la ville de Kinshasa a rapporté, à elle seule, deux cent quatre-vingt-dix-huit cas, suivie du Kongo central avec vingt-neuf cas, Maniema douze cas, Equateur quatre cas et deux cas au Haut-Katanga.

Blandine Lusimana

ZLECAF

Les pays membres appelés à dynamiser le commerce électronique

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et son Bureau sous régional pour l'Afrique centrale ont organisé le 14 décembre à Yaoundé (Cameroun), un forum intitulé, « Maximiser le commerce intra-africain dans le contexte de la ZLECAF : le rôle du commerce électronique et du secteur privé ».

Au cours de cette réunion, les pays africains ont été invités à mettre au point des stratégies intelligentes pour le commerce électronique. A ce titre, la CEA exhorte chaque gouvernement à mener des actions nécessaires en faveur du E-commerce, sans lesquelles « ils pourraient passer bien à côté des attentes de la quatrième révolution industrielle ».

La rencontre organisée en collaboration avec la Commission de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) prône la promotion du commerce électronique qui serait un maillon essentiel pour l'implémentation de la ZLECAF. Avec à peine 15% des échanges

commerciaux intra-africains contre 70 % pour l'Union européenne, l'Afrique qui représente à peine 2% du commerce mondial, a encore du chemin à faire pour répondre aux attentes de la quatrième révolution industrielle.

D'après les chiffres, la part de l'Afrique dans les 3,4 milliards de dollars américains de l'écosystème mondial du commerce électronique n'est que de 1,3%. Sur les quatre cent cinquante milliards de dollars de gains potentiels, environ trois cents milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les frais bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. Janvier 2021 marque l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine conformément à la décision des dirigeants du continent. Une ouverture du commerce intra-africain qui intervient six mois après le 1er juillet 2020, date préalablement arrêtée pour sa mise en œuvre, mais reportée pour cause de crise sanitaire liée au Coronavirus.

Yvette Reine Nzaba

28^e SOMMET AFRIQUE-FRANCE

La ville de Montpellier choisie pour organiser l'événement en juillet 2021

Initialement prévu en juin à Bordeaux, le 28^e sommet Afrique-France a finalement été délocalisé à Montpellier en juillet 2021.

La décision suscite une déception du nouveau maire écologiste de Bordeaux, Pierre Hurmic, qui a déclaré : « la mairie de la ville de Bordeaux tient à réaffirmer la force des liens qu'elle entend poursuivre avec le continent africain, dans un esprit de renouvellement, et avec un accent particulier mis sur le secteur universitaire et la transition écologique des territoires ».

Le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, se dit « honoré » d'organiser le 28^e sommet Afrique-France du 8 au 11 juillet 2021. L'événement se tient tous les trois ans, alternativement en France et dans un pays africain.

Organisé à l'origine à Bordeaux en juin 2020, il a dans

un premier temps été décalé à cause de l'épidémie de Covid-19. « Nous mettrons tout en œuvre pour que ce sommet soit un grand succès pour le rayonnement de Montpellier et de la France, en associant étroitement la population montpelliéraine, les associations, les artistes, les créateurs, les entrepreneurs du territoire. Ce sommet sera tourné vers les sociétés civiles et la dynamique de l'Afrique du point de vue de l'économie, de la recherche, des sports, de la culture, etc., c'est-à-dire ceux qui feront l'Afrique de demain », a déclaré Michaël Delafosse.

Un sommet Afrique-France sous un nouveau format

La première mouture, proposée à la ville de Bordeaux, mêlait les acteurs publics et privés. Ils auraient pu générer 3 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire girondin. Avec la crise de Covid-19, le président Emmanuel Macron a repensé le format, en met-

tant de côté le volet diplomatique pour se focaliser sur les sociétés civiles.

A ce sujet, il déclarait, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Jeune Afrique : « Nous n'allons pas organiser un sommet classique, en invitant des chefs d'État. Notre objectif est de mettre en avant les personnes qui incarnent le renouvellement générationnel, y compris sur le plan politique. Parce que s'il y a un point difficile, c'est bien le renouvellement démocratique. Certains pays se sont pliés à une alternance régulière, d'autres non ». Ce sera le premier sommet Afrique-France sans chefs d'État, exclusivement tourné vers la jeunesse et les acteurs de la société civile, des partenaires d'avenir avec l'Afrique, notamment le monde de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et l'entrepreneuriat.

Noël Ndong

CLÔTURE DES 16 JOURS D'ACTIVISME

ORANGEZ LE MONDE : FINANCEZ, INTERVENEZ, PRÉVENEZ, COLLECTEZ !

Le 10 décembre 2020, à l'occasion de la clôture des 16 jours d'activisme, Madame Jacqueline Lydia MIKOLU, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a rendu un hommage mérité à tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en présence du Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la Population Monsieur Mohamed Salem Lemine OULD MOUJTABA, du Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés Monsieur Cyr Modeste KOUAME et des cadres et agents dudit Ministère.

En rappel, le 25 novembre, date de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, s'ouvrait la campagne des 16 jours d'activisme sur le thème : « orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! » A cet effet, le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a organisé diverses activités en partenariat avec les Agences du Système des Nations Unies et les Organisations de la Société Civile.

Une vingtaine d'activités ont ainsi été programmées et le rapport d'évaluation présente un taux de réalisation de 80%.

En corrélation avec le thème retenu cette année 2020, on relèvera particulièrement les activités ci-après :

- La validation de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) assortie d'un plan d'action 2021-2025 ;
- La dissémination sur l'ensemble du territoire national du bulletin d'information spécial sur les violences basées sur le genre (VBG), (3000 exemplaires) ; des flyers sur le 14 44 (3000 exemplaires) et du livret sur



les droits fondamentaux de la femme (3000 exemplaires) ;

- La remise des kits de médicaments d'urgence pour la réponse aux VBG à Mindouli, Mayama et Brazzaville, les localités de Kindamba, Vinza et Kimba seront pourvues dans les tout prochains jours ;
- La diffusion dans les espaces publics (à Kinkala et à Mindouli) et dans les médias de films documentaires sur les violences basées sur le genre (VBG) ;
- Le lancement de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- La campagne d'information, d'éducation, et de communication sur les violences basées sur le genre (VBG) et les numéros d'urgence dans les arrondissements de Brazzaville.

Madame Jacqueline Lydia MIKOLU, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a tenu à remercier tous les partenaires, spécialement, le FNUAP, le PAM, le PNUD, l'UNESCO, l'UNICEF, l'Association Congolaise pour l'Assistance Sociale, l'Association Avenir-NEPAD, l'Ambassade

des Etats Unis d'Amérique en République du Congo, l'Institut Français du Congo, et Télé-Congo, pour avoir orangez la République du Congo.

Par ce geste elle a salué les efforts de chacun pour le passage à l'action dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) qui ne se limite pas aux 16 jours d'activisme.

La question des violences basées sur le genre (VBG) est à traiter au quotidien.

Aussi, la Ministre a invité l'ensemble des intervenants dans la prévention, le référencement et la prise en charge des cas de violences basées sur le genre à travailler pour :

- L'amélioration des connaissances des populations et des décideurs, sur les violences basées sur le genre (VBG) ;



- La prise en charge holistique des victimes ;
- L'assistance aux auteurs des violences basées sur le genre (VBG) ;
- La communication de masse périodique sur les violences basées sur le genre (VBG).

CONGO/GUINÉE-BISSAU

Denis Sassou N'Guesso «ému» d'être à Bissau

Pour sa première visite en Guinée-Bissau, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui a été accueilli, le 15 décembre, dans la capitale Bissau par son homologue, Umaro Sissoco Embaló, n'a pas caché son émotion de séjourner dans « le pays d'Amilcar Cabral et Nino Vieira », deux combattants de la liberté qui, a-t-il déclaré, « ont tout donné pour l'Afrique ».

Dans la suite de son propos d'un peu plus de 8 minutes, que nous publions en intégralité, le président de la République a rappelé les liens historiques qui unissent les peuples africains, en particulier ceux du Congo, de Guinée-Bissau et du Cap-Vert, et souhaité que les gouvernements poursuivent ce challenge par la mise en place des cadres de coopération susceptibles d'assurer un développement économique et social harmonieux entre les parties.

Denis Sassou N'Guesso :

« Chers amis, c'est avec une très grande émotion que je visite pour la première fois le pays de Cabral et de Nino Vieira. Le pays pour lequel notre peuple s'est mobilisé pour la lutte de libération. Je voudrais donc rendre hommage à ces héros, à ces grands Africains qui ont tout donné pour l'Afrique. Je remercie le président (Sissoco Embaló) et le peuple de Guinée-Bissau ; vous tous, pour l'accueil chaleureux et amical que vous venez de réserver au président et à la délégation qui l'accompagne... »

Lutte de libération, quête de paix

« ... Nous avons lutté ensemble au front de l'Angola, au front du Mozambique,

au front de Guinée-Bis-



Le président Denis Sassou N'Guesso lors de sa déclaration en Guinée-Bissau./DR

sau, je pourrais même dire aussi de Sao-Tomé-et-Principe. Nos peuples se sont unis dans ce combat, et ont triomphé, je parle de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert. Nous parlions toujours ainsi dans la lutte de libération ; le PAIGC * c'était la Guinée-Bissau et le Cap-Vert. Je dois dire que c'est avec beaucoup de tristesse, beaucoup d'angoisse, que du Congo nous avons toujours suivi les soubresauts dans ce pays, la Guinée-Bissau, et à chaque moment nous nous sommes toujours placés du côté du peuple pour rechercher la paix et la stabilité. Je voudrais donc saluer les dirigeants de ce pays, le peuple, qui ont tout fait ces dernières années pour amener la paix et la stabi-

lité dans le pays...

Destin de l'Afrique

« ... Nous pensons qu'au moment où l'Afrique est en train de chercher à relever tous les défis de l'horizon 2063*, au mo-

ne continue pas d'être considérée comme la cinquième roue du carrosse. C'est avec honneur et plaisir que nous allons passer quelques moments ici en Guinée-Bissau, cette nuit...

Souvenir d'Amilcar Cabral et Nino Vieira

« ... Demain je me rendrai au cimetière pour rendre hommage à Cabral* et à Nino Vieira*. Ce sont des hommes que nous avons vus les armes à la main pour tenter de libérer notre continent, et ils se sont sacrifiés pour cela. Chers amis, ce soir nous allons certainement nous retrouver encore et c'est un plaisir pour nous, un honneur ; nous sommes très heureux de nous retrouver en Guinée-Bissau, ensemble, nous chercherons

de coopération

« ... Nous allons travailler avec le président Embaló, avec le gouvernement, le Premier ministre. Nous allons rechercher toutes les possibilités de coopération. Le peuple congolais est un peuple très ouvert, je pense qu'ensemble nous allons tracer les sillons, nous allons semer et récolter. Merci donc pour l'accueil que vous réservez ici. Nous sommes ici en Guinée-Bissau comme chez nous. Partout où je suis en Afrique, je me sens comme chez moi, je n'ai aucune retenue, je suis chez moi... »

Fibre panafricaniste

« ... Il y a encore quelques jours, nous étions à Libreville aux obsèques d'un dirigeant qui a beaucoup donné à l'Afrique*. Après Libreville, nous nous sommes retrouvés à Abidjan, à l'occasion de l'investiture du président Alasane Ouattara ; d'Abidjan, nous étions à Conakry pour assister à l'investiture du président Alpha Condé et nous sommes ici, et partout nous nous sentons comme chez nous, parce que nous cultivons le panafricanisme et nous souhaitons que les générations futures africaines bâtissent l'Afrique et rien ne doit empêcher la coopération entre les peuples et les Etats africains... »

...Je vous remercie beaucoup ».

Les intertitres et les astérisques sont de la Rédaction.

Gankama N'Siah

*PAIGC : Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert. *L'horizon 2063, encore appelé l'Agenda 2063 marquera le centenaire de l'Union africaine. Il symbolise l'engagement des Africains à construire un continent répondant à leur idée du développement à travers le slogan « l'Afrique que nous voulons ». * Amilcar Lopes Da Costa Cabral (1924-1973) est le fondateur du PAIGC qui lutta pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert. *Joao Bernardo Vieira dit « Nino Vieira » (1939-2009) a dirigé la Guinée-Bissau de 1994 à 1999 puis de 2005 à 2009. * Le 21 mars 2018, les chefs d'Etat et de gouvernement africains réunis à Kigali, au Rwanda, ont adopté l'accord portant création de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine) dédiée au renforcement des échanges et l'intégration africaine. * Le 14 décembre, le président Denis Sassou N'Guesso a assisté, à Libreville, aux obsèques de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Gabon, le Dr Marcel Eloï Rahandi Chambrier.

ment où l'Afrique est en train d'adopter les décisions importantes, par exemple celle de la zone de libre-échange continentale africaine*, tous les peuples d'Afrique doivent s'unir pour que l'Afrique

les chemins de la coopération, les échanges entre nos Etats, nos peuples sont possibles, les possibilités sont énormes...

Opportunités

PRIX CARMIGNAC DU PHOTOJOURNALISME

11^e édition dédiée à la République démocratique du Congo

Le 11^e Prix Carmignac du photojournalisme - consacré à la République démocratique du Congo (RDC) - a été attribué au photographe canadien et britannique Finbarr O'Reilly.

Son reportage a débuté en janvier 2020, avant l'irruption de la pandémie de coronavirus. En raison de l'aggravation rapide de la situation sanitaire mondiale et de la fermeture progressive des frontières internationales, un fonctionnement différent s'est imposé. Finbarr O'Reilly et l'équipe du Prix - en étroite collaboration avec le jury de la 11^e édition - ont repensé les contours de ce travail face à la crise sanitaire actuelle. La Fondation Carmignac a ainsi eu l'honneur de présenter « Congo in conversation » par Finbarr O'Reilly, un re-



Province Nord Kivu, février 2020. Crédit photo : Finbarr O'Reilly for Fondation Carmignac

portage collaboratif réalisé avec la contribution de journalistes et de photographes locaux qui documentent les défis humains, sociaux et

écologiques que le Congo affronte au temps de la Covid-19.

Basé sur un site Internet créé

pour l'occasion et relayé sur les réseaux sociaux, «Congo in Conversation» propose un flux ininterrompu et inédit d'articles, de reportages pho-

tos et de vidéos, que les visiteurs peuvent consulter par thème ou par contributeur.

Avec «Congo in conversation», la Fondation Carmignac suggère à ces voix congolaises de contribuer à la conversation mondiale, de témoigner collectivement de la situation sur le terrain dans cet immense pays et de sensibiliser les opinions publiques. « Congo in Conversation », c'est également une monographie bilingue français-anglais, co-éditée par Reliefs Éditions et la Fondation Carmignac.

Les images sont accompagnées d'une conversation avec Mark Sealy, commissaire et directeur d'Autograph ABP à Londres, qui s'intéresse aux

relations entre la photographie, les questions raciales et les droits humains, Finbarr O'Reilly et Emeric Glayse, directeur du Prix Carmignac du photojournalisme.

Finbarr O'Reilly — Congo in Conversation sera le titre de la prochaine exposition sur les grilles de la tour Saint-Jacques, à Paris, du 6 au 27 janvier 2021. Elle connaîtra les contributions de : Arlette Bashizi, Dieudonne Dirole, Charly Kasereka, Justin Makangara, Guylain Balume Muhindo, Guerchom Ndebo, Raissa Karama Rwizibuka, Moses Sawasawa, Pamela Tulizo, Ley Uwera et Bernadette Vivuya.

Marie Alfred Ngoma

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de cinquante étudiants reçoivent des diplômes de fin de formation

Les lauréats de la promotion Guénolé Mbongo Koumou ont reçu, le 16 décembre, des diplômes de fin de formation en management après trois ans de cycle universitaire à l'Institut Management de Brazzaville (IMB).

Au total, cinquante-huit étudiants de la Licence professionnelle au titre de l'année académique 2019-2020 ont été les bénéficiaires.

La cérémonie a été patronnée par le conseiller à l'Enseignement supérieur, Gilbert Okoumou Moko. Le but de la remise de ces diplômes est de promouvoir l'excellence, explique-t-il.

Le partenariat qui existe entre l'IMB et d'autres établissements d'enseignement supérieur consiste à rendre l'institut visible. Il permet, d'un côté, d'échanger les expériences avec les étudiants et, de l'autre, avec les ensei-

gnants.

« L'IMB doit rester dans les normes et standards internationaux. Il doit profiter de l'expérience de l'enseignement supérieur pour accompagner ses offres de formations. A cet effet, le service de l'information et d'orientation du ministère doit être dans les établissements pour une bonne orientation des étudiants vers les métiers de prédilection », a-t-il dit.

Le parrain de la 15e promotion, Guénolé Mbongo Koumou, a rappelé aux lauréats que le diplôme leur servira de quitter le monde universitaire pour le monde d'entreprises. « Donnez un sens à vos actions et prenez des engagements pour votre réussite. Les connaissances et les expériences professionnelles acquises n'auront de sens que si

elles vous permettent d'agir, de créer et de développer des projets utiles à la société », a indiqué Guénolé Mbongo Koumou.

A son tour, le directeur général de l'Institut Management de Brazzaville, Sylvain Yangangbwa Syoge, a demandé aux récipiendaires d'être utiles dans le monde professionnel après l'expérience accumulée durant trois ans.

Il a annoncé que son établissement envisage d'initier ses apprenants aux réalités professionnelles et à la culture entrepreneuriale pour le développement du pays.

Notons que la cérémonie de remise de diplôme à la 15e promotion a été marquée également par la remise des tableaux des œuvres d'arts aux autorités administratives.

Lydie Gisèle Oko

CENTRAFRIQUE

Les Etats Unis saluent l'engagement de la CEEAC dans la recherche d'une paix durable

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, s'est entretenu le 15 décembre, avec le chargé d'Affaires par intérim près l'ambassade des Etats-Unis au Gabon, Samuel R. Watson III.

Les deux personnalités ont échangé sur des questions de paix et sécurité en Afrique centrale, plus précisément en République centrafricaine (RCA). Le diplomate américain a salué l'engagement de la CEEAC dans la recherche d'une paix durable en Centrafrique.

Le président de la Commission de la CEEAC a informé son hôte qu'il a effectué, du 10 au 13 décembre, une mission conjointe en République centrafricaine avec le chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall. Une visite, a-t-il dit, qui s'inscrivait dans le prolongement des efforts des Etats membres de la CEEAC et des Nations unies en solidarité avec la RCA, à quelques jours des élections présidentielle et législatives du 27 décembre 2020.

En RCA, Gilberto Da Piedade

Verissimo et François Louncény Fall ont rencontré la quasi-totalité des membres de la classe politique, parmi lesquels l'ancien président François Bozizé à Bossangoa, une ville située à 305 kilomètres au nord de Bangui sur la route nationale N°1 (axe Bangui-Tchad).

« Nous avons appelé tous les acteurs centrafricains concernés à démontrer ou poursuivre leur engagement de bonne foi dans le processus électoral, en vue d'asseoir la légitimité du pouvoir politique et de consolider les dividendes de la paix », a clarifié le patron de la Commission CEEAC qui considère la situation en République centrafricaine comme préoccupante et pense que ce pays « ne doit pas servir de terrain de convoitise, de compétition ou d'ingérence politique des pays étrangers ». « Un médiateur permanent sera nommé et le président en exercice de

la CEEAC, Denis Sassou N'Guesso, s'attèle inlassablement à débusquer un ancien chef d'Etat qui a le profil requis », a souligné le président de la Commission.

La sécurité maritime, les questions sur le développement durable, l'environnement et celles liées à la monnaie et au bien-être des populations ont été également évoquées par les deux interlocuteurs.

« Si nos populations se nourrissent, se vêtissent et se logent convenablement, la paix peut s'installer durablement en Afrique centrale », a insisté le président de la Commission CEEAC qui a invité son hôte à contribuer et appuyer la coopération entre la CEEAC et les Etats-Unis.

Par ailleurs, le diplomate américain s'est félicité de l'engagement « sans relâche » du président de la Commission CEEAC à œuvrer pour la recherche des solutions aux défis sécuritaires, économiques, commerciaux et environnementaux de l'Afrique centrale.

Yvette Reine Nzaba

MÉDIAS

274 journalistes emprisonnés en 2020

Un nombre record de journalistes ont été emprisonnés dans le monde, en raison de leur travail en 2020, selon un nouveau rapport du 15 décembre, publié par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ).

Dans son enquête mondiale annuelle, le CPJ a recensé au moins 274 journalistes emprisonnés à cause de leur travail, au 1er décembre 2020, dépassant ainsi le record de 272 atteint en 2016. Un fait préoccupant pour le chef de l'ONU qui demande la libération des journalistes détenus, seulement dans le cadre métier. Un chiffre record qui n'a pas laissé indifférent le secrétaire général des Nations unies, António Guterres. Il a fait part de sa préoccupation en réagissant au rapport du CPJ.

« Le secrétaire général est consterné par les résultats et réaffirme que les journalistes, en particulier en cette année de pandémie, doivent pouvoir faire leur travail librement, sans harcèlement, ni troubles », a déclaré son porte-parole, lors d'un point de presse à New York, assurant que le chef de l'ONU « continuera à défendre leur cause ».

Dans une note aux correspondants publié le même jour, António Gu-

terres a déploré le nombre croissant d'attaques contre des journalistes et des professionnels des médias dans le monde. Il s'est dit également préoccupé par le nombre de restrictions et d'attaques contre les journalistes, « qui ne font que leur travail ». « Beaucoup ont été victimes de harcèlement, d'actes d'intimidation, de sanctions, de meurtres et de détentions arbitraires », rappelle l'ONU dans sa note.

Le secrétaire général a, de nouveau, demandé aux gouvernements de libérer immédiatement ces journalistes détenus uniquement pour avoir exercé leur profession. Aussi a-t-il réitéré ses appels antérieurs à des efforts concertés pour lutter contre l'impunité généralisée du fait de ces crimes.

« Dans notre vie quotidienne, les journalistes et les professionnels des médias sont essentiels pour nous aider à prendre des décisions éclairées », rappelle l'ONU. Et de poursuivre: « Alors que le monde lutte contre la pandémie, nous pouvons voir que ces décisions sont encore plus cruciales et peuvent faire la différence entre la vie et la mort ».

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION

La BAD réaffirme son soutien à la CEEAC

Le directeur du Bureau-pays de la Banque Africaine de développement (BAD), au Gabon, Robert Masumbuko et le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo ont échangé le 15 décembre sur « l'excellence » des relations de coopération que les deux institutions entretiennent.

En revisitant quelques aspects de leur coopération, le président de la Commission de la CEEAC a fait constater que sur trente-six nouveaux projets présentés par la CEEAC, son partenaire principal, la BAD, n'en a retenus que dix. Pourtant le patron de la Commission ne désarme pas, il entend effectuer une visite au siège de la BAD à Abidjan en début d'année 2021 pour rencontrer les dirigeants de cette institution financière.

Le président de la Commission de la CEEAC et le directeur Bureau-pays ont fait le tour d'horizon de quelques projets déjà arrivés à maturité soutenus par la BAD, mais dont la mise en œuvre connaît encore quelques attermoissements. Il s'agit du projet de construction du pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo et le projet de construction du barrage de Inga, les deux reconnus comme projets phares pouvant booster l'intégration ré-

gionale en Afrique centrale et même au-delà.

Robert Masumbuko et l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo ont ensuite évoqué la question liée à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences socio-économiques en Afrique centrale. Le dirigeant de la BAD a annoncé avoir soutenu beaucoup de pays membres de la CEEAC dans leur stratégie de lutte contre cette maladie.

Il a félicité le Gabon qui fait office de modèle dans cette lutte.

Signalons que la Banque africaine de développement avait consenti un prêt de 100,5 millions d'euros au Gabon et trois cents millions d'euros au Cameroun, sous forme d'appui budgétaire afin de contribuer à la lutte contre la Covid-19, a rappelé le directeur Bureau-pays de la BAD.

Ce dernier a réitéré la volonté inébranlable de la BAD d'appuyer la CEEAC dans la réalisation de ses projets intégrateurs.

Y.R.Nz.

BASSIN DU CONGO

Renforcer la protection des réserves dans le Tri-national de la Sangha

Les trois États concernés, le Congo, Cameroun et la République centrafricaine, vont bientôt durcir les conditions d'octroi des permis miniers dans les zones de conservation du Tri-national de la Sangha(TNS), en proie à la dégradation et au braconnage transfrontalier.

La quatrième session ordinaire du comité Tri-national de supervision et d'arbitrage des réserves de la Sangha s'est tenue à Kinshasa(RDC), le 9 décembre, en marge de la huitième réunion du Conseil directeur du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo.

Les ministres de l'Économie forestière de ces trois pays de l'accord de coopération ont convenu de renforcer chacun au niveau de son pays, la collaboration intersectorielle avec d'autres administrations pour une meilleure

prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité.

Ils ont fait état des difficultés rencontrées par leurs administrations sur le terrain avec le braconnage transfrontalier et la circulation des armes et munitions de guerre qui participent à la perte de la biodiversité, notamment des éléphants de forêt, pangolins et perroquets. Aussi ont-ils admis l'incapacité de leurs États respectifs à mettre en œuvre les résolutions prises lors de la troisième session pour faire face à ces difficultés, en raison de la pandémie de Covid-19.

« Les ministres ont pris des résolutions suivantes: veiller à ce que le plan d'affectation des terres du TNS, adopté en 2010, soit intégré dans le plan directeur national d'affectation des terres en cours d'élaboration dans chacun des pays; veiller à ce que l'octroi des permis miniers dans les zones de conservation soit



Le parc Nouabalé-Ndoki, au nord Congo/DR

fait en liaison avec les ministères en charge des Forêts et la faune », précise le communiqué final de la quatrième session ordinaire du comité Tri-national de supervision et d'arbitrage de la réserve.

Pour ce faire, ils vont associer leurs homologues en charge de la Sécurité, la défense et la Justice, en vue de mettre en place une plateforme de collaboration pour apporter un appui aux services de conservation, afin de limiter l'intrusion des braconniers trans-

frontaliers et la circulation illicite des armes et munitions de guerre dans la réserve. Le comité TNS a, par ailleurs, encouragé les concessions forestières se trouvant dans la périphérie des aires protégées du segment centrafricain à s'engager dans le processus de certification, en vue de minimiser des menaces qu'elles représentent sur le site du « patrimoine mondial qu'est le TNS ». Il faut noter que les ministres en charge des Forêts et la

faune des trois États-parties de l'accord de coopération ont décidé de publier la liste des cinq membres du Comité scientifique tri-national au plus tard le 31 janvier 2021. La ministre congolaise de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a été désignée présidente en exercice du Comité Tri national de supervision et d'arbitrage avec une feuille de route à mettre en œuvre durant son mandat de deux ans.

Fiacre Kombo

GOUVERNANCE

Le système des Nations unies au Congo a investi plus de 14 milliards FCFA en 2020

Le Système des Nations unies (SNU) en République du Congo a injecté en 2020 la somme de 14.936.115.137 FCFA dans des activités relatives à la gouvernance, au développement du capital humain et à la diversification économique. En réponse à la covid-19, le SNU a également réalisé une évaluation des impacts socio-économiques liés à cette pandémie.

Pour finaliser puis valider le rapport annuel dont les résultats rapportant aux effets du Plan cadre des Nations pour l'aide au développement (UNDAF), un atelier est organisé du 16 au 17 décembre à Brazzaville. Cette réunion permettra également aux participants de planifier l'année 2021, en s'assurant de l'alignement avec les priorités nationales définies dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Les trois futurs programmes conjoints du Système des Nations unies qui portent sur les appuis : aux populations autochtones pour l'accès aux services de bases ; au relèvement face à la covid-19 et contre les effets liés aux changements climatiques, y compris les catastrophes naturelles, feront également l'objet des discussions avec la partie

nationale.

« Cet atelier est l'occasion privilégiée pour le gouvernement et le Système des Nations unies d'apprécier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs communs en 2020. C'est aussi une opportunité pour tirer des enseignements utiles et de proposer des mesures correctives permettant d'améliorer la coordination des actions sur le terrain », a déclaré Joanne Pindera, chef de bureau du coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo.

Cette dernière a, en outre, réitéré l'engagement de l'ensemble du système onusien à accompagner toutes les initiatives, de nature à promouvoir la consolidation de la paix, la



ministre du Plan, le directeur général du partenariat au développement, Aimé Blaise Nitoumbi, a rappelé que l'année finissante a été entachée

« pagnés tant dans la riposte sanitaire que dans l'impact socio-économique. Nous avons également continué notre chantier relatif à la mise en œuvre des objectifs de développement durable », a-t-il relevé.

« Pour 2021, nous nous inscrivons dans la continuité. Nous espérons réunir les ressources nécessaires pour poursuivre nos actions liées au développement du capital humain, la diversification de l'économie et de la gouvernance, trois piliers du PND 2018-2022 », a pour-

Les officiels à l'ouverture de l'atelier national suivi Aimé Blaise Nitoumbi.

Rappelons que tous les plans cadres qui couvrent la période 2020-2024 s'établissent autour de plus de cent dix-neuf milliards FCFA. Les Nations unies rassurent apporter 11% de ce financement. « Nous avons près de 95 milliards FCFA à mobiliser sur quatre ans. Le financement se mobilise selon le contexte qui s'offre à nous », a conclu le directeur général du partenariat au développement au ministère du Plan.

Lopelle Mboussa Gassia

« Nous avons près de 95 milliards FCFA à mobiliser sur quatre ans. Le financement se mobilise selon le contexte qui s'offre à nous »

cohésion sociale et le développement durable.

Intervenant au nom de la mi-

par la pandémie. « Les partenaires nous ont accom-

DETTE EXTÉRIÈRE

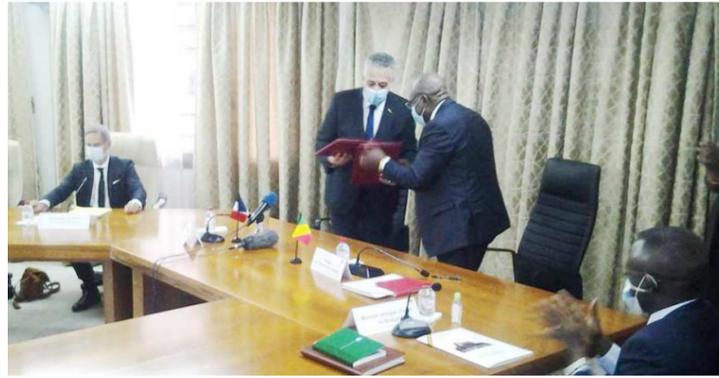
Le « Club de Paris » accorde un moratoire au Congo

Les pays créanciers du Club de Paris ont accepté d'accorder à la République du Congo une suspension du service de la dette, suite à la crise liée à la covid-19, pour une période allant du 1^{er} mai au 31 décembre 2020.

Le protocole d'accord y relatif a été signé le 15 décembre à Brazzaville, entre le ministre des Finances, Calixte Nganongo, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Selon le diplomate français, l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) a pour objectif de permettre aux bénéficiaires dont la République du Congo de répondre aux besoins de liquidités considérables, pour faire face à l'épidémie et protéger ainsi la vie des personnes les plus exposées.

« Avec la signature, le 9 juin dernier, d'un protocole d'accord, le Club de Paris a reconnu que la République du Congo était éligible à bénéficier de cette initiative. Les signatures aujourd'hui sont la concrétisation bilatérale de ce protocole d'accord, qui en permet la mise en œuvre effective », a indiqué François Barateau, relevant que l'ISSD est une étape importante



Echange de parapheurs entre le ministre des Finances et l'ambassadeur de France au Congo dans la manifestation de la solidarité de la communauté internationale, du Club de Paris et de ses créanciers en particulier, vis-à-vis des pays les plus vulnérables.

Le Congo s'engage, par ailleurs, à consacrer les ressources libérées par cette initiative à l'augmentation des dépenses dédiées à atténuer l'impact sanitaire, économique et social lié à la Covid-19. Le pays s'est également engagé à demander à tous ses autres créanciers officiels bilatéraux un traitement du service de la dette conforme à la fiche agréée.

« Les créanciers du Club de Paris continuent de se coordonner étroitement pour la réussite et la mise en œuvre de cette initiative. Il est acté le principe de prolonger la période de suspen-

sion jusqu'au 30 juin 2021 », a souligné le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Rappelons que le Club de Paris est le principal forum international pour la restructuration de dettes bilatérales officielles. La France qui en assure le secrétariat a été la première à soutenir l'idée d'une prorogation de cette initiative jusqu'en juin 2021.

Outre le Club de Paris, les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement, notamment le Fonds monétaire international, ont dégagé des moyens supplémentaires pour aider les pays qui en avaient besoin.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

Une formation sur la gestion du stress lié à la covid-19

Psychologues, éducateurs, assistants sociaux suivent une formation à Brazzaville sur le stress causé par la pandémie qui devient un problème de santé publique.

« La peur, la rumeur, la psychose, la panique en contexte de covid-19 ont des implications graves sur la population », a souligné le directeur général des Affaires sociales, Christian Mabila à l'ouverture des travaux de l'atelier de renforcement des capacités des membres de

objectif d'apporter un soutien psychosocial à ceux qui sont affectés par le stress qu'engendre la covid-19 en milieu scolaire en l'occurrence.

Après cette formation, les formateurs vont effectuer des descentes dans les établissements



Les acteurs en formation sur la gestion du stress lié à la covid-19

l'équipe trauma counseling et des directeurs des écoles spécialisées le 16 décembre dans la capitale.

La formation organisée par le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire avec l'appui du système des Nations unies, notamment l'Unicef, a pour

scolaires pour des campagnes de sensibilisation. Le but étant de permettre de mieux gérer le stress lié à la pandémie dont les conséquences bouleversent la dynamique de la personnalité.

Rominique Makaya

COOPÉRATION SUD-SUD

Des échanges pour l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc

La représentation nationale du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo organise les 16 et 17 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Centre régional d'excellence contre la faim et la malnutrition (Cerfam) et le Centre d'excellence de Chine, un atelier d'échanges et d'apprentissages sur l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc : cas de la République du Congo.

Organisé en webinaire et présentiel dans le cadre de la coopération Sud-Sud, cet atelier permet aux participants d'échanger sur les solutions innovantes de transformation du manioc en produits dérivés et leur commercialisation par la population. Selon le directeur-adjoint du bureau du PAM au Congo, Ali Ouattara, cette agence onusienne s'intéresse au développement de la chaîne de valeur du manioc, afin de contribuer à la mise en œuvre du Plan national de développement du Congo, à travers l'axe de diversification de l'économie.

Constituant la base de l'alimentation de la population congolaise, le manioc est cultivé par près de 98% des agriculteurs. Par absence de développement de la chaîne de valeur, le produit couvre à peine environ un tiers des besoins alimentaires dans le pays. « Nous avons eu l'intention de pouvoir organiser cet

atelier pour partager les expériences avec d'autres pays, voir comment on peut développer, produire, commercialiser et transformer le manioc de sorte à agir sur tous ses segments de la chaîne de valeur », a-t-il expliqué.

D'après le représentant par intérim du PAM au Congo, la question des débouchés constitue souvent un goulot d'étranglement pour le développement des chaînes de valeur. Ainsi, la contribution de cette agence à ce segment se situe au niveau des achats auprès des transformatrices pour assurer l'assistance alimentaire de la population vulnérable et les enfants des cantines scolaires. « C'est dans l'élan visant, à terme, la mise en place de véritables systèmes de transformation industrielle que le PAM-Congo s'investit. Cet état de fait contribuera non seulement à la disponibilité alimentaire pour réduire les importations alimentaires au Congo où les besoins alimentaires sont couverts à 70% par les importations », a laissé entendre Ali Ouattara.

Le directeur général de l'agriculture, Paul Raphaël Ongouala, a, de son côté, indiqué que cet atelier venait à point nommé, d'autant plus qu'il permettra aux participants de discuter sur des thématiques importantes. Il a également rappelé que le développement des chaînes de valeur



Paul Raphaël Ongouala et Ali Ouattara à l'ouverture de l'atelier.

relève du domaine des droits humains prônés par les Nations unies qui recommandent, entre autres, l'accès à une alimentation saine, équilibrée et adéquate. « Conscient de cet enjeu, le PAM a mis en œuvre des projets, avec l'appui de multiples partenaires, dont la Chine (...) pour accompagner la République du Congo dans la réalisation de cet objectif, à travers la réduction du volume des pertes post-récolte et la diver-

sification des produits dérivés du manioc », a souligné Paul Raphaël Ongouala, exhortant les participants à saisir cette opportunité qui leur est offerte à travers cet atelier.

Notons que l'atelier d'échanges et d'apprentissages sur l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc, cas de la République du Congo, intervient après deux missions organisées dans le département de la Bouenza dans le cadre

de la coopération Sud-Sud et triangulaire au Congo. Le Cerfam avait, à cette occasion, facilité la mobilisation et le déploiement des experts de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour former les artisans et agriculteurs congolais. Ceci dans la fabrication des équipements de transformation du manioc en produits dérivés tels que l'attiéké et le gari qui ont fait récemment l'objet d'une exposition à Madingou.

Parfait Wilfried Douniama

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les parlementaires édifés sur les avancées réalisées par le Congo

Le ministère du Tourisme et de l'Environnement a organisé, le 16 décembre à Brazzaville, avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et de l'ambassade de France, une conférence en ligne, pour sensibiliser les parlementaires congolais à la problématique des changements climatiques.

Sénateurs et députés ont participé à cet échange animé en ligne par deux experts français : un sénateur et un juriste. La conférence s'inscrit dans le cadre de la célébration du cinquième anniversaire de l'Accord de Paris sur le climat. Six thématiques y ont été développées, dont l'une par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault. Cela a servi d'occasion pour la ministre de tutelle de présenter des avancées accomplies par le Congo en matière de gestion des forêts, de préservation de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

« En matière de gestion des forêts, le Congo est perçu comme



Arlette Soudan Naunault (au centre gauche) suivant les exposés en ligne.

bon élève au regard des efforts que nous fournissons pour atteindre l'objectif fixé, conformément aux orientations de l'Accord de Paris sur le climat. Nous devons gérer le transport, les mines, la forêt, le foncier et bien d'autres secteurs de façon

durable », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault. Répondant aux préoccupations des parlementaires sur la vision du Congo en la matière, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait savoir que le pays nourrit de grandes ambitions dans la gestion

des écosystèmes et la préservation de l'environnement. Ainsi, a-t-elle précisé, une quarantaine d'actions salvatrices sont en cours de mise en œuvre. Le pays continuera à exceller dans cette lancée afin de confirmer sa place de modèle au sein des pays du bas-

sin du Congo et une référence au niveau international. Des actions, a renchéri Arlette Soudan-Nonault, qui soutiennent vraisemblablement la vision du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, sur la problématique du changement climatique.

Le Congo, a martelé la ministre, gère un gigantesque gisement de tourbières dans le département de la Cuvette. Une mine d'or, a-t-elle soutenu, qui renforcera la diversification de l'économie nationale et qui générera des fonds conséquents à l'Etat congolais.

« Je suis convaincue qu'une politique climatique affichant une ambition fondée sur un équilibre mesuré entre le potentiel écologique de notre pays et nos besoins légitimes de développement et de prospérité constitue la clé de la diversification économique durable et résiliente du Congo », a conclu Arlette Soudan Nonault, qui a pris l'engagement d'amplifier la vulgarisation des efforts effectués par le Congo dans ce domaine.

Firmin Oyé

PROJETS SGP/FEM/PNUD

Les bénéficiaires de la sixième phase opérationnelle reçoivent leurs chèques

La cérémonie de remise symbolique de ces chèques s'est déroulée au siège du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en présence de la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, et du représentant résident de cette institution onusienne au Congo, Maleye Diop, le 14 décembre dernier.

La forêt congolaise représente 12% du massif forestier du bassin du Congo avec une faune et une flore extraordinaire. Le Congo a très tôt pris conscience de cette grande richesse et entend la protéger. C'est pourquoi dix-sept aires protégées couvrant environ 13% du territoire national ont été créées, a souligné la ministre du Tourisme et de l'Environnement.

L'écosystème congolais est menacé, et cette menace provient de la satisfaction des besoins des populations vivant dans les grandes localités du pays au mépris de règles qui régissent la chasse par exemple et des lois qui protègent certaines espèces telles que les éléphants, les gorilles et les panthères. C'est ainsi que dans la perspective d'aider les riverains à se détourner des pratiques qui à terme constituent un danger non seulement pour la faune mais également pour eux-mêmes, il a été mise en place le projet SGP/FEM/PNUD permettant aux organisations non gouvernementales (ONG) de bénéficier d'un appui à hauteur de 1.000.000 USD. Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, l'objet de cette cérémonie est étroitement lié à la volonté du président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, de préserver les écosys-

tèmes forestiers et au-delà le bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète qui renferme 10% de la biodiversité mondiale.

« Nous avons ainsi à travers ce réseau d'aires protégées, qui pour certaines sont transnationales, créé les conditions pour une conservation durable de notre biodiversité qui est aujourd'hui au centre des enjeux mondiaux dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Notre responsabilité face à la communauté internationale s'est même accrue ces dernières années avec la découverte des tourbières dans la Cuvette centrale du bassin du Congo qui s'étendent sur près de 145 500 km² entre notre pays et la République démocratique du Congo », a déclaré la ministre.

Ces tourbières, poursuit-elle, séquestrent environ trente milliards de tonnes de carbone, l'équivalent de quinze ans d'émissions de CO₂ de la planète. « Nous devons cependant admettre qu'aucune forme de conservation n'est possible sans une forte implication et un accompagnement consistant des acteurs de terrain, c'est-à-dire les citoyens et les populations riveraines des aires protégées que vous représentez. C'est vous qui connaissez le mieux la forêt de



Les bénéficiaires posant avec la ministre et le représentant résident du PNUD au Congo.

laquelle vous tirez l'essentiel de vos moyens de subsistance. Vos besoins au quotidien ne sont pas une menace pour la faune et la flore. Les fonds que vous allez recevoir doivent vous permettre de développer ou de renforcer les activités génératrices de revenus dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage ou de la valorisation des produits forestiers non ligneux que quelques-uns parmi vous mènent déjà », s'est-elle exprimée à l'endroit des bénéficiaires.

Conserver, a-t-elle ajouté, est une richesse, elle apportera aux riverains des revenus additionnels à travers le développement de l'écotourisme pour lequel des projets sont en préparation. De même des touristes viendront de loin pour admirer les éléphants, les gorilles, les crocodiles, les hippopotames et

autres espèces rares qu'ils auraient préservées.

Enfin, la ministre a invité les bénéficiaires des fonds alloués par le PNUD de faire bon usage de ces fonds pour mener à bien les activités qui leur permettront d'assurer leur survie et d'améliorer leurs revenus. De même qu'ils devraient être des acteurs vigilants de la conservation du patrimoine naturel pour le bien du Congo et de toute la planète.

Le Berger-vert, une ONG à but non lucratif et qui œuvre dans la conservation de la faune, la flore et de l'écosystème, à Ouesso dans la Sangha est l'un des bénéficiaires de ces fonds. Le projet de cette ONG porte sur l'élevage du porc. Il s'agit de la création des fermes au bénéfice du projet, c'est-à-dire des anciens braconniers et vendeurs de

viande de brousse. La durée de ce projet est de deux ans maximum.

Alors que l'association de défense et de promotion de la population autochtone (Adppa) que dirige monsieur Nganga porte un projet de détourner les riverains. « Nous avons développé les activités génératrices des revenus dans le département de la Sangha, précisément dans le district de Sembé dans deux villages, Dia et Maniolo. Notre projet vise à détourner l'attention des gens pour qu'ils se désintéressent du jour au jour de la chasse afin de s'intéresser à d'autres activités génératrices des revenus. Pour ce projet il nous a été donné une enveloppe de vingt millions de FCFA », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU BUDGET

**DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
ET DES DOMAINES**

DIRECTION DE LA RÈGLEMENTATION
ET DU CONTENTIEUX

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Lettre circulaire

Fixant le tarif exceptionnel de la contribution des patentes et autres impôts des transporteurs par terre pour l'année 2020

Pour les besoins d'accompagnement fiscal des entreprises suite aux effets de la crise sanitaire et économique due à la pandémie du covid-19 et en application des circulaires n°0247/MFB/CAB et 0351/MFB/CAB, respectivement du 15 avril et du 24 juin 2020, la contribution des patentes et autres impôts dus par les transporteurs par terre sont fixés, à titre exceptionnel, pour l'année 2020 comme suit :

Catégories de véhicules	Tarif antérieur (en FCFA)	Tarif exceptionnel pour 2020 (en FCFA)
Taxi	36.470	17.700
Taxi-bus (Pic-Nic, moto kavaki et assimilés)	65.920	30.950
Mini-bus (Hiace et autres)	120.000	55.300
Bus de 30 places (Coaster et autres)	240.000	109.320
Bus de plus de 30 places	300.000	136.320
Véhicules de 5 tonnes	160.000	81.200
Véhicules de 10 tonnes	320.000	161.200
Véhicules de 15 tonnes	480.000	241.200
Véhicules de 20 tonnes	640.000	320.950
Véhicules de plus de 20 tonnes	800.000	401.200

Les contribuables sont tenus de s'acquitter de leurs obligations fiscales au plus tard le 15 janvier 2021. Passé ce délai, ces droits seront majorés d'une pénalité de retard de 50%.

Ampliations

MFB 02
Préfectures 12
Directions centrales 10
Directions départementales 11
Syndicats des transporteurs 03
Archives 01/39

Fait à Brazzaville, le 11 DEC 2020
Le Directeur général

Ludovic ITOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SONORISATION ET DE PRESENTATION DE LA SALLE DE REUNION

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements de sonorisation et de présentation neuf

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 21 Décembre 2020 à 16heures 00.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Juste Désiré Mondélé démissionne de la CNEI pour incompatibilité

Des sources bien informées, le député de la première circonscription électorale de Ouenzé, conseiller politique du président de la République et secrétaire général du Parti pour l'unité et la République (Club-2002 Pur), Juste Désiré Mondélé, a annoncé le 16 décembre à Brazzaville sa démission de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) pour incompatibilité.

Alors qu'il vient d'être nommé membre de la CNEI le 14 décembre 2020 et n'a même pas encore pris ses fonctions, une source proche de Juste Désiré Mondélé a affirmé que sa démission est justifiée par le fait que l'article 18 de la nouvelle loi électorale ne permet pas à un député ni à un conseiller du chef de l'Etat moins encore à un secrétaire général d'une formation politique d'être un membre de la commission électorale.

Il a annoncé par ailleurs, selon la même source, qu'il n'a jamais été consulté avant sa nomination et a affirmé qu'il ne veut pas être comptable dans le discrédit du processus électoral qui semble être entaché dès le départ par des irrégularités diverses.

En outre, en sa qualité de conseiller du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, il voudrait s'impliquer pleinement dans sa campagne électorale au cas où



Juste Désiré Mondélé

il se porterait candidat à l'élection présidentielle de mars

2021. Sa fonction de membre de la commission électorale ne

va pas le lui permettre.

« Je vais me désengager de cette tâche. Aucun argument

pertinent ne justifie ma présence au sein de la commission électorale. Je ne veux pas associer mon nom à l'opprobre que l'on veut jeter sur cette structure dont la composition ne reflète pas les conclusions de la concertation politique de Madingou dans la Bouenza, tenue du 25 au 26 novembre 2020 », a indiqué la source reprenant les propos de Juste Désiré Mondélé.

Le secrétaire général du Club-2002 Pur propose au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de le remplacer par un autre membre de son parti au sein duquel des réactions de désapprobation sont enregistrées dès l'annonce de sa nomination.

Notons que le décret nommant les membres de la CNEI est entaché de plusieurs irrégularités parmi lesquelles deux postes non pourvus, à savoir : le président du Comité technique et celui du Comité de suivi et de contrôle.

Roger Ngombé

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

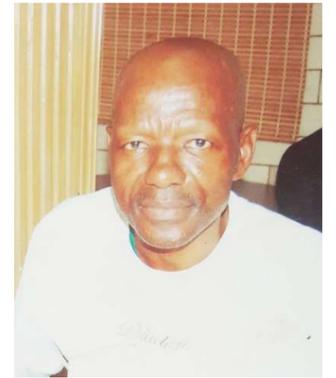


NÉCROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6^e arrondissement. La date des obsèques sera annoncée prochainement.



Les familles Kouad, Niamas, Tsoumou et Gombé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle l'adjudant des FAC en service au bataillon des Sports, Vouka Tsoumou Bruno (Chiro) survenu le samedi 5 décembre 2020 à Brazzaville. La veillée se tient au n°36 de la rue des Plateaux (ref. 1^{er} arrêt) quartier La pou-drière. La date des obsèques sera annoncée prochainement.





La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

file de leur très regrettée grande sœur **Marinette PONGAULT** survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme








L'Eglise Kimbanguiste est en deuil. Elle pleure depuis le mercredi 9 décembre 2020, le Révérend Jean Timothée Biangui, président délégué du collège exécutif national de l'Eglise Kimbanguiste du Congo-Brazzaville. La veillée funéraire a lieu au domicile du défunt, sis au n° 27 de la rue Nkoua, à Kisoundi (Makélékélé). L'inhumation est prévue le mardi 22 décembre à Toulou Mongo dans le district de Boko, département du Pool. Auparavant, il lui sera rendu, le lundi 21 décembre 2020, un hommage digne de son rang au Centre administratif et d'accueil au plateau des 15 ans.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO






LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LIVRE

Ferréol Gassackys présente deux ouvrages

« Frikia, Pèlerin des Âges » et « La foi de Ferréol » sont les deux ouvrages présentés et dédiés par l'auteur Ferréol Gassackys à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, au cours d'une rencontre littéraire.

Ces deux ouvrages parus après le tout premier, « Le hasard du destin » (publié aux éditions L'Harmattan), sont édités respectivement à L'Harmattan-Congo pour « Frikia, Pèlerin des Âges » roman, et à Renaissance africaine pour « La foi de Ferréol » recueil de poèmes.

Darius Johnson Makiozi Bantimba, représentant des éditions L'Harmattan-Congo, a fait savoir que le roman « Frikia, Pèlerin des Âges » comptant cent vingt et une pages et vingt mille cent quarante-cinq mots, replonge les lecteurs dans les mémoires et les souvenirs des siècles antérieurs jusqu'à nos jours. Frikia le personnel principal de l'ouvrage après avoir survécu à la morsure élastique s'accepte immortel et à partir de ce moment, il se définit un nouveau mode de vie qui le conduit à un pèlerin à travers les âges pour comprendre son nouvel état, c'est-à-dire l'immortalité. Dans sa quête, il rencontre des personnages illustres qui lui font état de leur propre découverte ou de leur expérience et de leur connaissance plutôt que de lui parler de l'immortalité.

L'auteur aborde la question de l'immortalité, ce qui n'est pas

fréquent, a indiqué Ngakosso Obambé, écrivain et critique littéraire. Déclarant qu'en lisant Frikia, il s'est dit que l'auteur doit être un éternel insatisfait. « C'est quelqu'un qui doit rêver quand même de beaucoup plus de choses de ce qu'il vit comme de ce qu'il fait ».

« La foi de Ferréol », recueil de poèmes

« La foi de Ferréol » est un recueil de quarante-un poèmes pour un volume de soixante-six pages, publié aux éditions Renaissance africaine en France. « La parole poétique » de Ferréol Gassackys ainsi que l'appréhende le préfacier du livre, Exaucé Elvin Ngaba, est digne d'intérêt de par la diversité et l'actualité des thèmes qu'elle exploite, la recherche ou la quête de soi, de l'autre et les interrogations sur l'existence. « Ferréol Gassackys, nous a abreuvé des textes inédits de haute facture, exaltant tantôt l'amour et redonnant parfois de l'espoir. Le premier texte fut celui de la pluie, page 17 inspiré après une pluie diluvienne au haut de sa terrasse. Ces textes avaient suscité l'adhésion de tous les membres de la balade des idées et nous avons suggéré à l'auteur de faire un recueil de poèmes... Ferréol Gassackys est un grand ami de la culture », a indiqué la représentante de la maison Renaissance africaine.

A travers ce recueil de poèmes, Ferréol Gassackys ne s'empêche



La représentante des éditions Renaissance africaine présentant « La foi de Ferréol » ADIAC

pas également d'exalter la femme dans une dimension senghienne, celle qui, par métonymie, désigne un microcosme planétaire. Les poèmes comme « Comment te dire ? », « Les fruits défendus », « Toi », « Ma Nymphé » et « Ma belle plante » sont un véritable hymne d'amour.

En définitive, La foi de Ferréol de Ferréol Gassackys s'appréhende comme un sermon poétique où la filiation débordante du moi ravivait tantôt la mémoire collective, rend hommage aux figures tutélaires et à la parole libératrice, sans toutefois oublier la quête d'un nationa-

lisme constructeur. En dépit de quelques peccadilles qui parsèment de bout en bout le texte, ce recueil de poèmes inaugure une parole vivante, une manière pour le poète de se construire un univers mythologique par le biais de l'écriture, a expliqué Rosin Loemba, écrivain et critique littéraire.

Pourquoi La foi de Ferréol ?

L'auteur pense que c'est juste pour exprimer par envolée lyrique ceux en quoi il croit et considère comme des guides vertueux. « J'ai écrit ce recueil de poèmes, parce que j'ai été

largement sollicité depuis des lustres par des éditeurs et d'autres publicistes pour dévoiler ma prose poétique. Il faut croire que le moment est venu », dit Ferréol Gassackys.

Notons que l'écrivain poète Ferréol Gassackys s'est associé à l'écrivain éditeur Exaucé Elvin Ngaba pour écrire « Les mots face aux maux à l'ère de la Covid-19 » paru en juillet 2020 aux éditions Renaissance africaine.

Ces deux ouvrages sont disponibles dans toutes les structures de librairie L'Harmattan.

Bruno Okokana

CONFÉRENCE-DÉBAT

Promouvoir l'identité culturelle bantou

Une conférence-débat sur l'identité culturelle bantou, en voie de disparition, a été animée, le 15 décembre à Brazzaville, par Ed Chevy Diaz Kouamala, Yannick Essengue et le professeur Joachim Goma -Thethet.

Au cours de cette rencontre les trois conférenciers ont insisté sur la valorisation de cette culture. Ils ont, tour à tour, développé trois thèmes sous la modération de Emeraude Kouka. Le professeur Joachim Goma -Thethet a abordé la question de l'origine des bantou, expansion et formation des premiers Etats. Pour lui, les bantous sont un peu partout sur le continent africain. Les langues parlées par ces derniers ont la même signification mais il existe une différence dans leur prononciation.

Pour sa part, le prêtre Yannick Essengue s'est appesanti sur le bantou philosophique. Selon lui, les africains ignorent l'existence de leur philosophie et font recours à la philosophie occidentale. « L'homme africain peut questionner son



monde avec les facultés de la raison dont il possède, car il est doté de toutes les capacités intellectuelles pour rendre son monde meilleur », a-t-il signifié.

Ed Chevy Diaz Kouamala, quant à lui, a planché sur l'art et la culture bantou. Le conférencier pense que l'art et la culture constituent l'âme d'un peuple. Pour lui, un peuple qui ne connaît pas son origine,

sa culture, est un arbre sans racine. A cet effet, le peuple bantou doit connaître sa vraie culture, la vivre et la transmettre aux générations futures, a-t-il souligné.

« C'est de cette manière que nous pouvons promouvoir la culture bantou et l'imposer dans notre monde dominé par la culture occidentale. Nous devons créer avec nos artistes des contenus sur des réalités qui sont les nôtres,

Une vue des orateurs lors de la conférence débat ADIAC donner plus de valeurs à nos langues nationales », a indiqué Ed-Chevy Diaz, journaliste culturel, ajoutant que le peuple bantou doit faire une marche arrière car le passé doit nous servir d'appui pour aller vers l'avenir.

L'orateur a également fait savoir que le patrimoine culturel, matériel et immatériel des peuples bantous est constitué de masques, de statuts, des

danses, des contes, des traditions orales, du génie esthétique et bien d'autres, ceux-ci sont considérés comme étant la sorcellerie.

« L'homme noir est capable de rejeter sa tradition, sa religion, brûler ses masques pour s'adapter à la culture occidentale », s'est indigné le conférencier.

Il a, par ailleurs, évoqué que l'habillement, la danse font également partie du patrimoine culturel bantou. « Certaines personnes pensent que bien s'habiller c'est porté un costume avec cravate. Lorsque vous mettez une chemise en pagne ou en raphia, vous devenez un objet de curiosité. La rumba, le kiébé-kiébé considérés par la nouvelle génération de musiques des vieillards, pourtant ces musiques sont d'une grande richesse spirituelle », a-t-il dit.

Ed Chevy Diaz Kouamala s'inquiète aussi du comportement des artistes musiciens africains qui se tournent vers le métissage, cette manière de faire conduit à la dépravation des mœurs et non à l'éducation.

Grace Merveille Ngapia
(stagiaire)

MINISTRE DES HYDROCARBURES
DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RELATIF A L'AUDIT ORGANISATIONNEL, FINANCIER ET COMMERCIAL DU TERMINAL DE DJENO,
AU TITRE DES EXERCICES 2014 A 2020 ET SON EVALUATION PATRIMONIALE**

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi no29-62 du 16 juin 1962 portant code minier, le Terminal de Djeno ainsi que toutes ses dépendances immobilières deviennent propriété exclusive de la République du Congo à la fin de la concession.

Fort de ces dispositions, depuis le 17 novembre 2020 à minuit, date de la fin de la concession du Terminal de Djeno, la République du Congo en est devenue propriétaire.

Pour sa gestion future, la République du Congo entend procéder à un audit organisationnel, financier et commercial de celui-ci, au titre des exercices 2014 à 2020, ainsi qu'à son évaluation patrimoniale.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures lance le présent avis à manifestation d'intérêt afin de lui permettre de constituer une liste restreinte des cabinets internationalement reconnus susceptibles de réaliser la mission susmentionnée.

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ne peuvent pas s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les cabinets intéressés devront déposer à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 24 décembre 2020 à 14 Heures, Heure locale un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en trois exemplaires, contenant les informations indiquant leur aptitude à réaliser une mission d'évaluation des actifs d'un terminal pétrolier et à réaliser un audit organisationnel, financier et commercial de celui-ci:

1. Brochure de présentation du cabinet indiquant les domaines de compétence ;
2. Références concernant l'exécution des missions similaires dans le secteur pétrolier ;
3. Nationalité du cabinet ;
4. Statuts juridiques du cabinet (RCCM, NIU, certificat de moralité fiscale, quitus de la CNSS et autres) ;
5. Agrément du cabinet ou du responsable du cabinet au niveau de la CEMAC ;

6. Inscription au tableau de l'ONEC (facultatif) ;
7. Adresse complète : localisation, personne à contacter, B.P, fax, téléphone, télex, email...

Un jeu complet de demande de propositions en français peut être retiré par tout cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par la Direction Générale des Hydrocarbures sur présentation d'une demande écrite, à compter du 31 décembre 2020 à 14 heures, heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Les droits de retrait du dossier de soumission valant inscription à l'appel à propositions s'élèvent à la somme d'un million (1 000 000) de francs CFA non remboursable.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence du lundi au vendredi de 8h à 14h précises, heure locale et à l'adresse suivante :

Direction Générale des Hydrocarbures, B.P 2120, Brazzaville, Tel : (242) 05 729 51 35 / 06 668 94 03, email : huguette.mampassi@mhc-cg.org

Les propositions techniques et financières seront déposées à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 30 janvier 2021 à 14 h précises, heure locale.

Les propositions déposées après cette date limite ne seront pas recevables.

L'ouverture des propositions techniques se fera en présence des représentants des cabinets le 30 janvier 2021 à 15 heures, heure locale, dans la salle des réunions du Ministère des Hydrocarbures.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice Générale des Hydrocarbures

Teresa GOMA.



DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Yannick Kando demande aux jeunes de prendre conscience

L'association Le Peuple a lancé, il y a quelques jours, à Pointe-Noire une campagne de sensibilisation à la délinquance juvénile, au cours de laquelle son président Yannick Kando a dit aux jeunes de prendre leur destin en main.

Soucieux de redorer l'image de la commune de Pointe-Noire taxée de bastion de la délinquance juvénile, le responsable de l'association Le Peuple, Yannick Kando, a réfléchi sur les différentes stratégies à adopter parmi lesquelles la campagne de sensibilisation. Pour Yannick Kando, la meilleure façon de lutter contre la délinquance juvénile est de mobiliser



Yannick Kando/ADIAC

tout le monde, à savoir parents, éducateurs, animateurs et jeunes. Au cours de cette campagne, les jeunes auront leur mot à dire sur leurs conditions sociales. Aujourd'hui, la délinquance juvénile est au cœur du débat dans tout le pays. En effet, pour le président de l'association Le Peuple, il faut offrir à ces jeunes des chances d'acquiescer des comportements pouvant les aider à s'insérer dans la société. Ces jeunes ont été pour la plupart mal dirigés et ils ont besoin d'encouragement et de secours. « Les choix sont parfois difficiles à faire, et la vie n'est pas toujours facile, mais avec plus de détermination, de

volonté et d'encouragement, on peut faire plus et même mieux », a dit Yannick Kando. Créée en 2015, l'association Le Peuple a aussi organisé des activités ayant permis à la formation des filles mères en coupe et couture dans le but d'améliorer leurs conditions de vie afin qu'elles ne puissent plus dépendre de quelqu'un pour vivre. Notons que cette association a également aidé les vendeuses du marché Tchystère à mieux gérer leurs activités en initiant à leur avantage un petit système bancaire, sans oublier la formation des jeunes dans le secteur des Douanes.

Hugues Prosper Mabonzo

CONCERT

Le groupe M & F va se produire en showcase dans la ville côtière

Organisé par Wilkai Musik et Coertys Event's, ce showcase qui va avoir lieu, le 20 décembre, au Lagon bleu va réunir, outre le groupe M&F, plusieurs autres artistes qui s'illustrent dans le hip-hop, le Rnb et le rap.



À travers le concert, le public va découvrir aussi les artistes confirmés et en devenir tels Big Tyger (qui évolue en Guest Star), le groupe 2K2, le groupe Afro Musik, Ben Abdallah, Twaine Naakatchum, 42 Team, Zuko. Wilkai Musik est un incubateur de nouveaux talents de la musique congolaise. De la conception musicale au travail en studio jusqu'à la programmation des tournées, Wilkai Muzik a pour vocation d'accompagner les artistes congolais talentueux dans leurs développements professionnels.

Signalons que d'ici la fin de l'année, de nombreux autres événements culturels seront organisés par Wilkai Muzik, en respectant les mesures barrières. En dehors de son apport multiforme dans l'accompagnement artistique, ce label soutient aussi les oeuvres caritatives et charitables dans la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

AVIS DE PERTE

M. Hamidi Rashid, nationalité syrienne cherche son passeport perdu près d'une semaine à Mpita dans les environs de la maison d'arrêt de Pointe-Noire. Une récompense est réservée à celui ou celle qui le retrouvera.

Tél : 06 400 96 96 ou 05 055 55 05

AUGMENTATION DES PRIX DES DENRÉES

L'association des consommateurs tire la sonnette d'alarme

Le bureau exécutif national de l'Association congolaise des consommateurs (ACC) a fait une communication, le 15 décembre, sur le non-respect des prix homologués des produits mis sur le marché par les entreprises.

Après le constat fait sur le non-respect des prix homologués des biens et services ainsi que des denrées alimentaires sur le marché, le représentant du bureau national de l'ACC Pointe-Noire et Kouilou, Boris Vivien Kiminou, a tenu à échanger avec les représentants des entreprises et des pouvoirs publics. Appelées à s'exprimer sur la question, les sociétés concernées et les pouvoirs publics ont préféré la politique de la chaise vide, à l'instar du représentant de Congo Yaourt. La séance interactive s'est transformée alors en une conférence de presse qui n'a pas empêché les organisateurs de tirer la sonnette d'alarme sur les mauvaises pratiques qui obligent les consommateurs à une vie chère.

Cependant, les commerçants véreux profitent de la sous-information des consommateurs pour imposer leur prix. Pour un même produit, le prix est varié d'une boutique à une autre, d'un quartier à un autre



Mastone Mabiala et Boris Vivien Kiminou/Adiac

ou d'un département à un autre. C'est pourquoi l'ACC, principale voix des consommateurs, a décidé de communiquer pour alerter les consommateurs à faire face à l'augmentation non justifiée des prix des denrées sur le marché. « Nous veillons à ce que le consommateur ne soit pas lésé. L'Etat congolais a homologué les prix des denrées alimentaires, des services et des biens, il faudrait que ses consignes soient respectées sur le territoire national », a déclaré le président de l'ACC.

En outre, l'orateur a souligné la problématique du prix d'achat et l'importation frauduleuse de plusieurs produits qui font concurrence aux produits locaux. Devant cette concurrence déloyale; le consommateur congolais doit être prudent dans ces choix et connaître l'origine

de fabrication des produits et la qualité. « Beaucoup de gens meurt par intoxication alimentaire, soyons conscients, choisissez les produits dont vous connaissez l'origine de la fabrication », a insisté Boris Vivien Kiminou.

Prenant la parole, le premier vice-président de l'Association des consommateurs du Kouilou, Mastone Mabiala, a indiqué que l'association n'a pas le pouvoir de saisir ni d'arrêter le commerçant véreux. Son rôle est de sensibiliser les autorités qui ont le pouvoir d'arrêter ces abus, par exemple avec l'augmentation du prix du sucre local. « La denrée alimentaire est le premier médicament de l'Homme, le consommateur doit être prudent », a-t-il martelé.

Charlem Léa Itoua

RUGBY

Elbe Biscay Bidié-Bia Mbemba vise l'excellence

Elu, le 21 novembre, le président de la Fédération congolaise de rugby (Fecorug), Elbe Biscay Bidié-Bia Mbemba, a officiellement pris ses fonctions ce 16 décembre et a promis, par la même occasion, de relever le niveau du rugby congolais.

Le président de la Fecorug a, au nom des autres membres du bureau exécutif de la fédération, rendu un vibrant hommage au bureau sortant.

compétitions internationales organisées par Rugby Africa. La vulgarisation du rugby féminin fait également partie de son agenda.

« Je dis merci à tous ceux qui travaillent pour la vulgarisation du sport. Je dis également merci au bureau sortant. Je vous rassure que la fédération sera bien gérée et ses biens seront bien utilisés. L'incivisme n'aura pas sa place au sein de la fédération. Nous nous lançons



Elbe Biscay Bidié-Bia Mbemba/Adiac

Il a, par ailleurs, indiqué que la formation et le dynamisme devraient conduire tous les acteurs du rugby car, selon lui, cette discipline doit figurer, courant l'olympiade 2021-2024, parmi les trois meilleures de la République du Congo.

Elbe Biscay Bidié est déterminé à planifier et programmer des compétitions régulières chaque année pour les adultes et vétérans dans les disciplines de rugby A 15, A 7 et A 13 tout en mettant l'accent sur la participation régulière des Diables rouges à toutes les

déjà dans notre bataille parce que notre fédération doit figurer parmi les meilleures fédérations et je compte sur tout le monde », a-t-il indiqué. Avant de remettre les documents de la fédération à son successeur, le président sortant, Paulin Mandoumou, a assuré que la fédération suit un trajectoire ascendant et a signifié qu'il reste présent dans la structure à travers son soutien, son expérience et ses conseils à l'endroit du nouveau bureau.

Rude Ngoma

TOURNOI UNIFFAC U20

Le Congo débute la compétition ce 17 décembre face au Cameroun

Les Diables rouges du Congo jouent leur premier match du tournoi 2020 de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) des joueurs de moins de vingt ans, le 17 décembre au stade de Rebola face aux Lionceaux du Cameroun.



Les Diables rouges juniors avant le départ pour la Guinée Equatoriale/Adiac

Logés dans le groupe B en compagnie du Cameroun et de la République démocratique du Congo (RDC), les jeunes congolais sont appelés à faire un bon résultat, lors de ce premier match, afin d'entamer avec assurance le prochain match qui les mettra aux prises avec les Léopards de la RDC, le 19 décembre, au stade de Malabo.

Pour sortir indemne de ce groupe, le Congo n'a besoin que d'une victoire et d'un match nul. La promesse a été d'ailleurs faite, le 13 décembre, par l'entraîneur des Congolais, Clément Massamba, lors de la réception de l'équipe par le président de la Fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas.

« Nous avons parlé des objectifs des Diables rouges U-20 par rapport au tournoi Uniffac. Au départ, notre mission consistait à faire qualifier l'équipe à la CAN et nous devrions prendre notre responsabilité. Nous avons une équipe compétitive malgré le coronavirus. Nous sommes appelés à satisfaire le public sportif congolais en général et le gouvernement en particulier », a rassuré Clément Massamba.

Ce tournoi zonal qui se déroule du 15 au 22 décembre en Guinée Equatoriale, regroupe six équipes, à savoir la Guinée équatoriale, pays hôte, le Cameroun, le Congo, la RDC, le Tchad et la République centrafricaine. Il est, en effet, qualificatif à la 12e Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, Mauritanie 2021. Seules les deux meilleures équipes de l'Uniffac 2020 auront leur ticket pour la CAN. Pour relever ce pari, une équipe de vingt-trois joueurs constituent l'ossature des jeunes sportifs congolais.

Les 23 Diables rouges sélectionnés

Gardiens

Giscard Mavoungou (Chemots), Yann Norev Danish Oboua (Léopards), Abraham Hivenel Mognita Dikité (Racing club de Brazzaville-RCB).

Défenseurs

Prince Mouandza Mapata (AS

Otohô), Ernest Briyock Malonga (Tongo FC), Chrislay Pedro Peya Ockomb (FC Racine), Claude Gisaurvel Ngongara (AC Léopards), Yakouba Mabilia (AS Vega), Reveli Rosney Obembi Dion (Inter club), Dorcas A kanapio (Diables Noirs) et Francis Nzaba (Diables Noirs)

Milieux de terrain

Reich Triomphe Kokolo (Marakana), Borel Tomadzoto (DCMP), Gloire Mogel Ngambali Onguele (RCB), Gloire Jeron Ngoma Mabila (Inter club), Gosin Duvan Elenga (Diables Noirs), Arddy Gilfran Santhous Mbousa (Cheminots)

Attaquants

Roland Okouri (AS Otohô), Japhet Eloï Mankou (Flamengo), Roxy Archange Bintsouka (FC Konzo), Elie Andzouono (Diables noirs), Jean Racine Louamba (Diables Noirs), Exaucé Sagesse Nzaou (JST).

R.Ng.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 12^e journée, 2^e division

Bochum est expulsé du podium après son revers à Hanovre (0-2). L'équipe de Sylvester Ganvoula, entré à la 72^e, est désormais 4^e avec 20 points.

Angleterre, 19^e journée, 2^e division

Enfin une victoire pour Nottingham, après 6 défaites et 1 nul. Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers battent Sheffield Wednesday (2-0).

Trois mois après son unique titularisation de la saison lors de la 1^{re} journée, Han Noah Massengo était titulaire lors de la défaite de Bristol face à Millwall (0-2). Averti à la 85^e.

Au classement, Bristol est 8^e avec 30 points, loin devant Nottingham, 21^e et premier non reléguable, avec 16 points.

Angleterre, 18^e journée, 3^e division

Northampton coule à Oxford



Dylan Bahamboula a délivré deux passes décisives lors de la défaite des Latics face à Walsall (twitter)

(0-4). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 69^e, à 0-2.

Offrande Zanzala n'était pas dans le groupe de Crewe

Alexandra, tombeur de Plymouth Argyle (2-0).

Avec 26 et 18 points, Crewe Alexandra et Northampton sont 11^e et 20^e.

Angleterre, 18^e journée, 4^e division

Oldham chute face à Walsall (2-3) malgré les deux passes décisives de Dylan Bahamboula aux 55^e et 68^e. L'ancien Dijonnais compile 1 but et 6 passes décisives cette saison.

France, match en retard de la 11^e journée, 2^e division

Troyes réalise une très belle opération sur le terrain de Nancy (2-3). Dans les rangs lorrains, Warren Bondo était titulaire dans l'entrejeu et a été remplacé à la 63^e, alors que Mons Bassouamina reste hors du groupe.

Chez les visiteurs, Dylan Saint-Louis occupait le couloir droit. De cette position, l'ancien Sté-

phanois a centré au premier poteau pour Gory, qui égalise (15^e). Encore dangereux sur un centre ciselé à la 43^e.

L'Estac reprend la première place à Grenoble (31 points contre 30) et Saint-Louis, qui confirme qu'il peut tenir les deux couloirs, totalise 3 buts et 3 passes décisives en 15 matches.

France, match en retard de la 9^e journée, 2^e division

Niort et Grenoble se neutralisent (0-0). Sans Bryan Passi, de retour à l'infirmerie. Ce résultat n'arrange pas les Chamois, 7^e avec 24 points, ni les Isérois, doublés par Troyes.

Slovaquie, 18^e journée, 1^{re} division

Le DAC renoue avec la victoire face à Senica (2-0). Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré à la 77^e. Le DAC est 2^e à deux points du Slovan Bratislava.

Camille Delourme